

Lycée polyvalent Ferdinand Buisson 21 Bd Edgar Kofler 38500 Voiron



Retrouvez nous sur internet

http://fbuisson.com

https://www.linkedin.com/school/lycée-polyvalent-ferdinand-buisson

Merci pour votre contribution à la taxe d'apprentissage





SOLTéA, plateforme de répartition du solde de la taxe d'apprentissage

https://tinyurl.com/la-taxe-pour-la-nat

Comment la taxe d'apprentissage peut être attribuée au lycée Ferdinand Buisson ?

Vous pourrez flécher le lycée Ferdinand BUISSON sur le site SoltéA de la caisse de dépôt et consignation avec le N° de

Siret 193 800 927 00017 UAI : 0380092u

Vous pouvez aussi valoriser votre soutient dans votre rapport RSE.









TAXE D'APPRENTISSAGE



21 Bd Edgar Kofler 38500 Voiron Tél. : 04 76 05 83 90

Contacts:

Directeur Délégué aux Formations : M Alain ZAKARIAN

ctx.0380092U@ac-grenoble.fr

Responsable du bureau des entreprises

Mme Aurélie BURGER

04 76 07 37 76

bde-lpo-ferdinand-buisson@ac-grenoble.fr











Nos formations statut scolaire, en apprentissage, en formation continue

CAP

- IMTB (Interventions en Maintenance Technique des
- PAR (Peintre Applicateur de Revêtements)
- MAC (Macon)

BAC PRO

- AFB (Aménagement Finition du Bâtiment) en partenariat avec l'AFRA BTP
- TMA (Technicien Menuisier Agenceur)
- TEB AA (Technicien d'Études du Bâtiment
- Assistant d'Architecte)
- MELEC (Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés)
- MSPC (Maintenance des Systèmes de Production Connectés)
- MP3D (Modélisation et Prototypage 3D)
- TRPM (Technicien en Réalisation de Produits Mécaniques) Option RPM et RMO.

BAC STI2D

- ITEC (Innovation Technologique et Éco-Conception)
- \Diamond SIN (Systèmes d'Information et Numérique)
- \Diamond AC (Architecture et Construction)
- EE (Énergies Environnement)

BTS

- **CPI** (Conception de Produits Industriels)
- CPRP (Conception de Processus de Réalisation de Pro-
- BTS ERA (Études et Réalisation d'Aménagements)

LICENCE PRO

CAPPI (Conception et Amélioration de Processus et Procédés Industrialisés) en partenariat avec le CNAM



TAXE D'APPRENTISSAGE



Nous investissons la Taxe d'Apprentissage pour l'amélioration des formations: matériel 4.0, qualité des pédagogies, interactions lycée-entreprises.

Merci de nous y aider!

Vous pouvez choisir d'affecter tout ou partie des 13% de la TA à notre établissement.

En fléchant le lycée Ferdinand BUISSON sur la plateforme SoltéA, la caisse de dépôt et consignation CDC affectera le montant que vous souhaitez donner.

https://tinvurl.com/la-taxe-pour-la-nat

Vous pouvez également délivrer la taxe d'apprentissage sous forme de dons en nature à déduire des 13%. Un recu libératoire vous sera transmis en

contrepartie pour votre comptabilité du montant TTC de l'objet.





SOLTéA, plateforme de répartition du solde de la taxe d'apprentissage



Pour tous renseignements complémentaires

Directeur Délégué aux Formations : M Alain ZAKARIAN ctx.0380092U@ac-grenoble.fr

Responsable au bureau des entreprises Mme Aurélie BURGER 04 76 07 37 76

bde-lpo-ferdinand-buisson@ac-grenoble.fr

